

Calendrier MOUVEMENT 2018

Première phase informatisée

- Du jeudi 08 mars au mercredi 21 mars 2018 : session de saisie des vœux via l'application I-PROF.

- **A partir du jeudi 29 mars 2018** : les enseignants ayant émis des vœux lors du mouvement intra départemental recevront un **accusé de réception dans leur boîte I-Prof**. Cet accusé leur permettra de contrôler leur barème, ainsi que les éventuelles bonifications auxquelles ils peuvent prétendre. Si une erreur est constatée, il est impératif de prendre contact avec la Division de l'enseignant avant le 12 avril.

Les bonifications apparaissent sous les intitulés :

- P.S C : bonifications liées à la situation personnelle (médicale, sociale, ou liée à une RQTH).

- P.S 1 : bonifications liées à la situation familiale (rapprochement de conjoint, enfant à naître).

- P.S 2 : bonifications liées à la situation professionnelle (exercice Saint-Louis ou Altkirch, exercice sur un poste de titulaire remplaçant, exercice en REP-REP+, exercice sur un poste touché par une mesure de carte scolaire).

Pour les personnes touchées par une mesure de carte scolaire : en fonction de vos vœux le barème peut être majoré de points supplémentaires (selon la circonscription demandée).

- Jeudi 12 avril 2018 : groupe de travail – projet d'affectation 1ère phase informatisée.

- **Jeudi 19 avril 2018 : consultation de la CAPD et décisions d'affectation – 1ère phase informatisée.**

Deuxième phase informatisée

- Mercredi 30 et jeudi 31 mai : groupe de travail – projet d'affectation 2ème phase informatisée

- **Lundi 04 juin 2018 : consultation de la CAPD et décisions d'affectation – 2ème phase informatisée**

- A partir du mercredi 06 juin 2018 : consultation des résultats d'affectation via l'application I-PROF.

Troisième phase manuelle

Les enseignants restés sans poste à l'issue de la deuxième phase informatisée devront classer les circonscriptions du département. **Ce classement obligatoire s'effectue du 7 au 12 juin à partir d'une application** qui sera mise en ligne le 7 juin sur le site <https://si.ac-strasbourg.fr/arena>, rubrique « Gestion des personnels », puis « Mouvement - Classement des circonscriptions ».

- Jeudi 28 et vendredi 29 juin 2018 : groupe de travail - projet d'affectation 3ème phase manuelle.

- **Mardi 03 juillet 2018 : consultation de la CAPD et décisions d'affectations - 3ème phase manuelle, affectation des professeurs des écoles stagiaires.**

Phases d'ajustements

- Mardi 28 août 2018 : CAPD - phase manuelle.

- Mardi 04 septembre 2018 : CAPD - ajustements de rentrée.

